Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 056-215600537-20260629-20260629061-DE

Département du Morbihan

M a i r i e
E L V E N
-56250-

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le lundi 29 juin à 19h30, le conseil municipal de la commune d'ELVEN, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie d'ELVEN, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc LE TRIONNAIRE, Maire.

- Date de convocation du conseil municipal : 23 juin 2026

Présents (25) : M. LE TRIONNAIRE, M. CONAN, Mme MALINGE, M. RYO, Mme MAINGUY, M. ROUMAGNAC, Mme RENAULT, M. BALLIER, Mme THIBAULT, M. GERARD, Mme ETTINGER, Mme LE BRETON, M. SIG, Mme CARD, M. DANO, M. TERRY, Mme PICARD, M. JORDAN, Mme LE ROUZIC, Mme BREDOUX, M. ONNILLON, Mme LE BOTERFF, Mme PAVAGEAU, M. LE BOTERFF, Mme LE VIAVANT.
Absents excusés (4) : M. NOIRBENT (pouvoir à M. CONAN), M. SIMON (pouvoir à M. LE TRIONNAIRE), Mme LE BLEVENEC (pouvoir à Mme MAINGUY), Mme LASSERRE (pouvoir à Mme LE BRETON).
Quorum (15) : Atteint
Secrétaire de séance : Mme BREDOUX

2026/061 Désignation d'un nouveau délégué du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS

Lors de la séance du 30 mars 2026, par délibération n°2026/025, le conseil municipal a désigné ses délégués au conseil d'administration du CCAS.

Par un courrier en date du 20 juin 2026, M. le Maire a été informé de la démission de M. Philippe SIMON, conseiller municipal délégué, de ses fonctions de délégué au sein du conseil d'administration du CCAS.

Lorsque le conseil municipal doit procéder à des nominations, l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoit un vote à bulletin secret.

Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de ne pas procéder à un vote à bulletin secret.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de désigner Mme PICARD Denise en remplacement de M. SIMON Philippe.

La liste des membres du conseil municipal, au conseil d'administration du C.C.A.S sera par conséquent modifiée comme suit à compter du 29 juin 2026 :

1- Michèle MAINGUY	5- Philippe NOIRBENT
2- Denise PICARD	6- Christophe DANO
3- Isabelle RENAULT	7- Marie LE BOTERFF
4- Sabrina LE BLEVENEC	

Pour : 29 **Contre : 0** **Abstention : 0**

Fait à ELVEN, le 2 juillet 2026

Le Maire
Luc LE TRIONNAIRE

La secrétaire de séance
Marine BREDOUX

Signé par : LUC LE TRIONNAIRE
Date : 03/07/2026
Qualité : MAIRE

Signé par : MARINE BREDOUX
Date : 07/07/2026
Qualité : Signature2_Delibs_1444